



SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
SECTION LOCALE 1244 SCFP FTQ  
C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

## RAPPORT DU COMITÉ D'ÉQUITÉ SALARIALE, DÉCEMBRE 2008



Bien que nous n'ayons pas donné beaucoup de nouvelles depuis quelques mois, le comité d'équité syndical est toujours actif. Nous avons, au fil des mois, fait rapport régulièrement au Conseil syndical.

Vous vous en doutez, le printemps et le début de l'été ont surtout été consacrés au règlement de la plainte. Encore aujourd'hui, nous devons répondre à des questions, régler certains cas spéciaux et rechercher une dizaine de personnes qui n'ont toujours pas reçu les sommes qui leur sont dues puisqu'elles ont quitté l'Université sans laisser de trace. Nous avons aussi appris avec beaucoup de satisfaction que l'Université avait décidé d'appliquer au personnel non-syndiqué l'essentiel du règlement de la plainte. Rappelons que ces personnes ont occupé les mêmes titres d'emplois à prédominance féminine que nous et pour la même période de temps. Nous sommes très fières de ces retombées positives du règlement de la plainte.

L'automne nous a réservé quelques événements spéciaux. Plusieurs d'entre nous avons dû retourner pour plusieurs semaines dans nos milieux de travail. Pendant ce temps nos irréductibles collègues ont gardé le fort

et continué à faire avancer la démarche de la Loi. Merci à nos collègues !

Quoi qu'il en soit, beaucoup de boulot a été abattu. Le travail que nous faisons actuellement est cependant plus discret. En effet, nous sommes à évaluer les catégories d'emplois identifiées dans le premier affichage de la démarche selon la loi. Il y en a presque deux cents cinquante et nous avons discuté d'une centaine d'entretelles avec les représentantes de l'Université. Le nouveau plan utilisé comporte quatorze sous facteurs auxquels il faut ajouter une quarantaine d'éléments d'évaluation à considérer (ex : douze éléments de l'environnement de travail). Le comité conjoint se rencontre habituellement à raison d'une journée par semaine. Le climat de travail est bon et nous avons bon espoir que les travaux continuent d'avancer au même rythme durant les prochains mois. Nous devons très souvent contacter les titulaires de certaines fonctions, faute de ne pas avoir obtenu de réponses aux questionnaires que nous avons distribués l'an dernier. Nous remercions les personnes qui acceptent de nous transmettre les informations dont nous avons besoin pour faire notre travail avec rigueur. L'évaluation des emplois n'est pas une opération scientifique,

elle peut être suggestive et c'est pourquoi nous tentons de nous donner des règles claires d'interprétation du nouveau plan.

La question qui tue ? À quand la conclusion du dossier ? Le comité ne veut pas se prononcer sur cette dernière question. Vous êtes à même de savoir que tous les délais fixés dans le passé n'ont tenu la route. Ce que nous savons c'est que nous avons la volonté de poursuivre le dossier sans relâche. Notre dernier slogan était PAS à PAS on l'aura ! Alors on continue.

Les représentantes de l'Université partagent avec nous la volonté d'en venir à bout et nous pouvons constater que le climat de discussion est bon. Maintenant personne ne peut prédire à quel moment ces discussions seront terminées.

Le comité d'équité vous souhaite une période des fêtes réjouissante et reposante. Nous nous retrouverons en 2009. D'ici là, profitons-en pour refaire nos forces et profiter d'un congé bien mérité. Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

**Votre comité d'équité salariale,  
décembre 2008**